

COMMUNE DE VERSAUGUES

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU JEUDI 21 OCTOBRE 2010

Le conseil municipal de Versaugues, dûment convoqué en date du 12 octobre 2010, s'est réuni le Jeudi 21 octobre 2010 à Vingt heures à la Mairie de VERSAUGUES, sous la présidence de Monsieur Gilles FARNIER, Maire.

Présents :

- *Monsieur FARNIER Gilles, Maire*
- *Monsieur DEVERCHERE Régis, 1^{er} Adjoint*
- *Madame ANDRE Annie, 2nd Adjoint*
- *Messieurs BERLAND Patrick – BORDE Armand – CHATELLIER Jean-François – DESCHAINTE Michel et Madame DARIEN Eveline, Conseillers Municipaux*

Absents excusés et représentés :

- *Monsieur ACCARY Louis, donnant pouvoir à Monsieur BERLAND Patrick*
- *Madame KRZEMINSKI Nathalie, donnant pouvoir à Monsieur DEVERCHERE Régis*

Absent excusé :

- *Monsieur DAVID Ludovic*

Monsieur Régis DEVERCHERE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à Vingt heures et procède à l'appel des présents.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

1°) - Approuve le compte-rendu de la précédente séance en date du 30 juillet 2010

2°) – Participation communale aux frais de fonctionnement de l'école publique d'Anzy-le-Duc – Sivos du RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY

ACCEPTE de prendre en charge le remboursement des frais de fonctionnement engagés par le SIVOS du RPI ANZY-MONTCEAUX-VINDECY à hauteur de **720 € payable en 3 trimestrialités de 240 € chacune** pour l'enfant originaire de la Commune de Versaugues, fréquentant l'école maternelle publique d'Anzy-le-Duc pour l'année scolaire 2010/2011.

3°) – Participation communale aux frais de fournitures et activités périscolaires du Collège du 8 Mai de Gueugnon – Année scolaire 2010/2011

SE PRONONCE favorablement et **ACCEPTE** le remboursement d'une participation financière de **40 €** pour frais de fournitures scolaires et activités périscolaires au profit de la Communauté de Communes du Pays de Gueugnon pour 2 élèves originaires de la Commune de Versaugues, fréquentant le Collège du 8 Mai de Gueugnon durant l'année scolaire 2010/2011.

4°) – Décisions du Maire concernant les redevances d’occupation du domaine public

PREND ACTE des décisions du Maire relatives aux redevances d’occupation du domaine public, à savoir :

- **Décision prise en date du 10 Juin 2010** fixant le montant de la redevance à **479.35 €** pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages de télécommunication de FRANCE TELECOM.
- **Décision prise en date du 8 juillet 2010** fixant le montant de la redevance à **125 €** pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz en 2009.
- **Décision prise en date du 27 juillet 2010** fixant le montant de la redevance à **125 €** pour occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz en 2010.

5°) – Repas des Anciens

Le repas aura lieu le Dimanche **14 novembre 2010 à 12 Heures** et sera préparé par M. Jean-Pierre PACQUERIAUD, traiteur à Saint-Yan.

6°) – Cérémonie du 11 novembre

Elle se déroulera le **Dimanche 14 novembre 2010 à 11 Heures.**

7°) - Téléthon

Il a été procédé à un vote afin de continuer ou d’arrêter le jeu institué pour le téléthon avec le passage des équipes municipales dans les foyers pour récolter les dons.

Résultat : 6 voix pour arrêter et 4 voix pour continuer.

Néanmoins, une urne sera déposée en Mairie pour les habitants de la Commune désireuses de donner leur contribution à cette cause. Un courrier sera envoyé à tous les foyers en temps voulu.

8°) – Bulletin Municipal

Tous les articles et photos devront être parvenus au plus tard pour le 31 décembre 2010 pour une parution courant janvier 2011.

9°) – Décors et illuminations de Noël

Des idées nouvelles ainsi que des personnes bénévoles pour aider à l’installation des décors et illuminations seront les bienvenues. Mise en place fin novembre – Début décembre

10°) – Affaires et questions diverses

- **Cimetière** : Un logiciel « Cimetières » sera acheté par la Communauté de Communes de Paray-le-Monial. Pour 2011, il sera prévu le lancement de la procédure de reprise des concessions funéraires ainsi que la réglementation du cimetière et l’achat de colombariums.
- **Demande de devis pour 2011** : Des devis seront demandés auprès d’entreprises spécialisées pour la réfection du clocher de l’église avec partie de la toiture.
- **Locations de la salle polyvalente** : Monsieur le Maire dresse un bilan positif des locations pour l’année 2010

- **Facture Lyonnaise des Eaux** : Il est fait part aux membres du Conseil du courrier explicatif de la Lyonnaise des Eaux au sujet de la facturation « SPANC » - Contrôle diagnostic - qui a été adressé aux usagers concernés.
- **Voirie** : Les travaux de voirie communautaire sont achevés.
- **Transports scolaires** : Voir pour changement de certains points de ramassage scolaire et du circuit emprunté par les bus avec l'Entreprise de transport scolaire et le Maire de Saint-Yan..
- Une après-midi récréative organisée par Melle ACCARY Audrey pour le Noël des enfants se déroulera à la salle polyvalente.
- Monsieur le Maire retournera voir Monsieur Armand VILLAUME afin de négocier pour le nettoyage de son terrain en friche (anciennes vignes).

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à Neuf heures trente.*

Fait à Versaugues le 21 octobre 2010
Le maire,

Gilles FARNIER